

BAC PRO AP

Aménagements Paysagers

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

Apprentissage



Site de Formation : **Campus Fonlabour**

www.tarn.educagri.fr/fpca



**FONLABOUR
FLAMARENS**
CAMPUS DES POSSIBLES

Objectifs de la formation

Le Bac Professionnel « Aménagements Paysagers » se prépare en deux ans (voir conditions d'accès). L'alternance entre entreprise et centre de formation permet d'allier la théorie et la pratique, afin de favoriser l'apprentissage du métier :



- Assurer des travaux de création et ou d'aménagement et ou d'entretien d'un espace vert ou d'un jardin à l'aide d'outils manuels ou motorisés et d'engins motorisés ;
- Intervenir sur le végétal pour la tonte, les soins aux arbres, la plantation ;
- Réaliser des travaux de maçonnerie, installation et maintenance d'équipements et infrastructures ;
- Utiliser du matériel, parfois mécanique et assurer la maintenance de premier niveau ;

Le titulaire de ce diplôme est amené à travailler en extérieur, sur des chantiers différents, qu'il met en œuvre ou exécute en tant qu'employé. Il peut diriger une équipe et doit être en mesure de communiquer avec les fournisseurs, les clients et les différents acteurs du secteur paysager (architecte, bureau d'études...). Il effectue toutes ces tâches dans le respect de l'environnement et selon les normes et règles de sécurité en vigueur.



Des supports techniques à disposition des apprentis :

- Un campus de 17 hectares avec une collection de végétaux de plus de 400 espèces dont un parc arboré ;
- Une serre de 1000 m² et une pépinière de jeunes plants ;
- Plusieurs terrains de sport (foot, rugby, etc.), un golf 6 trous et un parcours de santé ;
- Des rings d'entraînement pour la réalisation de scènes paysagères ;
- Un hall technique qui dispose de nombreux matériels professionnels et deux ateliers d'entretien des équipements ;
- Des partenariats avec la profession (intervention, visites, concours, etc.) ;
- Et une équipe pédagogique riche et diversifiée.

Perspectives et débouchés

Le titulaire du Baccalauréat Professionnel « Aménagements Paysagers » peut préparer la poursuite d'études en cycle supérieur, notamment en BTSA ou en certificats de spécialisation CS CP. Il permet d'accéder aux emplois de jardinier paysagiste, aide paysagiste, chef d'équipe... au sein d'entreprises privées ou de collectivités territoriales.

Modalités d'Inscription

- Avoir un CAP agricole validé, un CAP ou une 2nde générale ou professionnelle (sous dérogation).
- Il est nécessaire d'avoir signé un contrat d'apprentissage.
- Le centre peut vous accompagner dans la recherche d'un employeur.



CONTENU DE LA FORMATION

Français	102h
Documentation	24h
Langue vivante (Anglais)	95h
Histoire Géographie	80h
Education socio culturelle	80h
EPS	94h
Mathématiques	112h
Informatique	28h
Biologie - Ecologie	65h
Physique - Chimie	68h
Sciences Economiques et sociales - Gestion	120h
Agroéquipement	70h
Aménagements paysagers	412h
Module d'adaptation professionnelle : relation clientèle et techniques de management	35h
Formation de sauveteur secouriste du travail	

Total pour la formation en centre

1 385h

Formation en deux ans : ● 39,5 semaines au CFAAH ● 54,5 semaines en entreprise ● 10 semaines de congés payés

MODALITES D'EVALUATION

La formation est évaluée pour 50 % en contrôle continu et pour 50 % lors d'examens finaux comportant la soutenance d'un dossier professionnel.

TARIFS

La formation est gratuite pour les apprentis. Les tarifs en apprentissage sont soumis aux barèmes officiels des financeurs (OPCO/CNFPT). L'apprenti a le statut de salarié de l'entreprise. Il perçoit une rémunération qui dépend de son âge et de l'année de formation. L'entreprise bénéficie d'aides pour son investissement dans la formation de l'apprenant.



Contact et lieu de formation

CFAAH du Tarn - Campus Fonlabour
Route de Toulouse 81 000 ALBI
Tél. : 05 63 38 07 46
Mail : inscriptions.fpca81@educagri.fr



L'EPL du Tarn répond aux exigences d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.



**FONLABOUR
FLAMARENS**
CAMPUS DES POSSIBLES